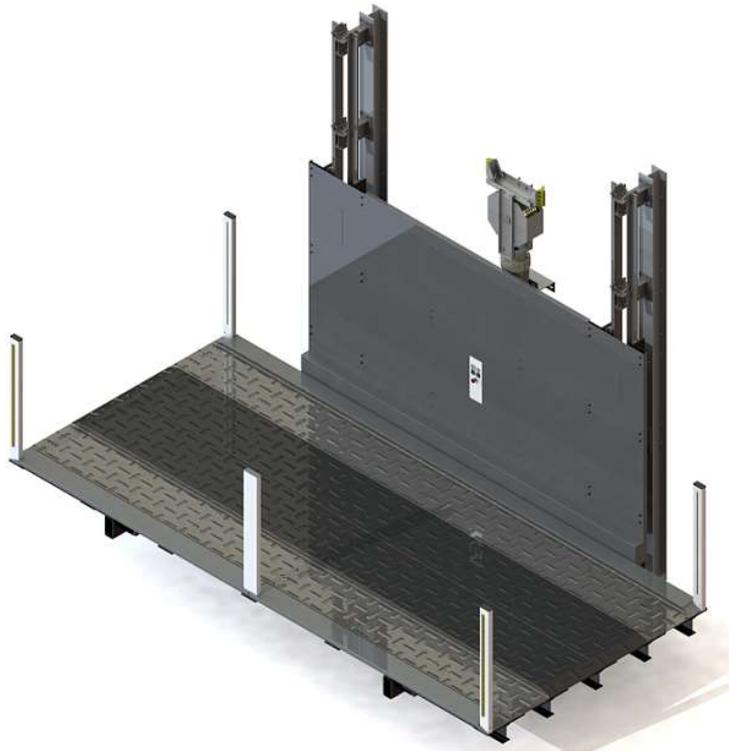

MANUEL D'INSTRUCTIONS



ÉLÉVATEUR DE VÉHICULES LÉGERS (MONTE-VOITURE)

Modèle : TAURUS

Fabricant:

MORISPAIN S.A.

Adresse:

c\ Arangutxi 8, Polígono Industrial Júndiz
01015 Vitoria – Álava
ESPAÑA

NOVEMBRE 2019

N° de serie :	PV-22004025 //
Adresse du chantier :	
Nom du propriétaire de l'immeuble :	
Date de livraison de l'équipement :	

"Manuel original".

Ce manuel d'instructions correspond à la version originale produite en espagnol.

ÍNDIX

2.1. PORTÉE DE CE MANUEL.....	6
2.2. UNITÉS DE MESURE	6
2.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	7
2.4. NORMES DE RÉFÉRENCE.....	7
2.5. DEFINITIONS	8
2.6. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'INSTALLATEUR DE L'ASCENSEUR.....	8
2.7. À PRENDRE EN COMPTE PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ASCENSEUR	8
2.8. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'ORGANISME DE MAINTENANCE	9
3.1. AVANT LA MISE EN SERVICE.....	10
3.2. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ.....	10
4.1. LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LE ELEVATEUR	12
4.2. EMBALLAGE	12
4.3. ÉLIMINATION FINALE.....	12
5.1. INTRODUCTION	13
5.2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT.....	14
5.4. ÉMISSION DE BRUIT	19
6.1. PANNEAU DE CONTRÔLE.....	20
6.3. MANOUVRE	21
6.4. CONDITIONS DE MANŒUVRE	21
7.1. PROCÉDURE POUR UN SAUVETAGE	22
7.2. PROCÉDURE EN CAS DE PANNE DE COURANT	23

7.3. AUTRES PROCEDURES	23
8.1. RECOMENDATIONS GÉNÉRALES.....	25
8.2. PROGRAMME DE MAINTENANCE.....	25
8.3. OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT).....	27
8.4. SAUVETAGE MANUEL (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)	28

1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

MORISPAIN S.A.

c\ Arangutxi 8
Po. Ind. Júndiz
01015 Vitoria – Álava
Espagne

MORISPAIN S.A., en tant que fabricant et personne morale responsable de la constitution du dossier technique de construction, déclare que le système de levage :

Description:	Elevateur de véhicules légers (Monte-voiture).
Modèle:	MH KOMPACT
Matérielle:	acier S275-JR et autres
Charge nominales:	3000 kg

Conforme aux dispositions de la directive sur les machines 2006/42/CE.

Il est conforme aux dispositions des normes harmonisées suivantes :

UNE-EN 81-41:2011
UNE-EN 12100:2012

2. INFORMATION GÉNÉRALE

2.1. PORTÉE DE CE MANUEL

Ce manuel d'instructions contient des informations utiles et importantes pour le bon fonctionnement et l'entretien de l'élévateur de voiture. Il contient également des recommandations importantes pour prévenir d'éventuels accidents et dommages lors de l'utilisation et de l'entretien.

Ce document a été établi par MORISPAIN S.A. et est destiné à être utilisé par le propriétaire.

Ce manuel est considéré comme faisant partie de l'équipement et, avec le reste de la documentation qui l'accompagne, doit être remis au propriétaire et conservé en bon état d'utilisation et être accessible pendant toute la durée de vie de l'équipement.

Les personnes utilisant l'élévateur de voiture MH KOMPACT (ci-après dénommé "l'élévateur") doivent être familiarisées avec le fonctionnement correct de l'élévateur et doivent consulter périodiquement ces instructions.

Les instructions de sauvetage en cas de véhicule piégé sont particulièrement intéressantes pour l'utilisateur.

2.2. UNITÉS DE MESURE

Sauf indication contraire, toutes les unités de mesure citées dans ce manuel et dans le programme de contrôle sont exprimées dans le système international.

2.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Notes de danger

DANGER !	Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.
-----------------	---

AVERTISSEMENT!	Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des blessures graves.
-----------------------	---

ATTENTION	Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures mineures ou modérées.
------------------	--

Notes supplémentaires

NOTES	Le terme "note" est utilisé pour indiquer des informations importantes ou des conseils d'utilisation.
--------------	---

2.4. NORMES DE RÉFÉRENCE

La conception et la fabrication de l'ascenseur sont réalisées conformément aux spécifications de ce dossier, respectant ainsi les spécifications de la législation suivante, tant nationale qu'européenne :

- Directive 2006/42/CE, du Parlement européen et du Conseil, du 17 mai 2006, relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte).
- Décret royal 1644/2008 du 10 octobre 2008 établissant les règles de commercialisation et de mise en service des machines.
- Loi 31/1995 du 8 novembre 1995 sur la prévention des risques professionnels.

En outre, les indications des normes harmonisées suivantes sont prises comme référence :

- UNE-EN 81-41:2011. Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs. Ascenseurs spéciaux pour le transport de personnes et de charges. Partie 41 : plates-formes élévatrices verticales destinées à être utilisées par des personnes à mobilité réduite.
- UNE-EN 12100:2012. Sécurité des machines. Principes généraux de conception. Évaluation et réduction des risques.

2.5. DEFINITIONS

Installateur : Personne ou entreprise qui monte et installe l'ascenseur fourni par le fabricant MORISPAIN S.A. Ses tâches peuvent inclure la maçonnerie, les travaux civils, la soudure, la mécanique, l'éclairage ou l'électricité.

Propriétaire : Personne qui a le pouvoir de disposer de l'installation et qui est responsable de son fonctionnement et de son utilisation.

Organisme de maintenance : Entreprise ou partie d'entreprise dans laquelle une ou plusieurs personnes compétentes en matière de maintenance effectuent des opérations de maintenance pour le compte du propriétaire de l'installation.

Personne compétente en matière d'entretien : une personne désignée, convenablement formée, qualifiée par ses connaissances et son expérience pratique, ayant reçu les instructions nécessaires et soutenue par son organisme d'entretien pour garantir que les opérations d'entretien requises sont effectuées en toute sécurité.

2.6. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'INSTALLATEUR DE L'ASCENSEUR

Il est nécessaire que l'installateur connaisse la législation actuelle en matière de construction, de sécurité et d'accessibilité qui est applicable dans la région ou le pays où l'ascenseur doit être installé. Il peut être obligatoire d'enregistrer l'installation auprès de l'autorité et/ou de signer un contrat de maintenance.

2.7. À PRENDRE EN COMPTE PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ASCENSEUR

- Il doit maintenir l'installation en état de fonctionnement sûr. Le propriétaire doit faire appel à un organisme de maintenance conforme aux exigences de la norme EN 13015.
- Il doit mettre l'ascenseur hors service lorsque le système de communication bidirectionnelle n'est pas opérationnel.
- L'obligation de mettre l'installation hors service en cas de situations dangereuses.

L'organisme de maintenance doit être informé :

- L'emplacement des clés permettant d'accéder à toutes les parties de l'ascenseur.
- L'identité des personnes qui accompagneront le personnel de maintenance, si nécessaire.

2.8. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'ORGANISME DE MAINTENANCE

- Il est chargé de tenir un registre des résultats de chaque intervention due à une défaillance de l'installation. Ces enregistrements doivent inclure le type de défaillance. Ils doivent être disponibles sur demande auprès du propriétaire.
- Il doit mettre l'installation hors de danger en cas de situation dangereuse et informer le propriétaire.
- Il doit fournir les pièces de rechange nécessaires pour chaque réparation.
- Doit être en mesure de fournir une personne compétente pour toute inspection par un tiers autorisé ou pour des travaux de maintenance sur le bâtiment dans les zones réservées à l'organisme de maintenance.
- La nécessité d'un entretien régulier.

3. SECURITÉ

3.1. AVANT LA MISE EN SERVICE

Pour la mise en service de l'ascenseur, le propriétaire doit s'assurer que :

- qu'un service d'entretien planifié a été contracté, pour être effectué par une société d'entretien.
- Un service d'appel "24 heures sur 24" est disponible pour l'ascenseur pendant toute la durée de fonctionnement de l'ascenseur.
- Que le nom et le numéro de téléphone de la société de maintenance soient affichés dans un endroit visible de la plate-forme.

3.2. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ

Le propriétaire de l'installation doit s'assurer que le bâtiment est sûr en respectant les considérations suivantes :

- Si une personne ne peut pas être secourue rapidement, en raison de la disponibilité du personnel de secours, l'ascenseur doit être mis hors service.
- Les zones d'accès aux zones de maintenance doivent être maintenues sûres et propres. La société de maintenance doit être informée de tout changement ou danger dans ces zones.
- Les clés des portes d'entretien et d'étage doivent être conservées en sécurité et inaccessibles aux personnes non autorisées.

Une maintenance préventive doit être effectuée pour maintenir la sécurité de l'ascenseur.

Les contrôles périodiques des équipements de sécurité permettent de localiser les composants défectueux avant qu'ils ne tombent en panne.

AVERTISSEMENT i

Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées.



Fig. 1 Ne poussez pas / ne vous appuyez pas sur les portes.

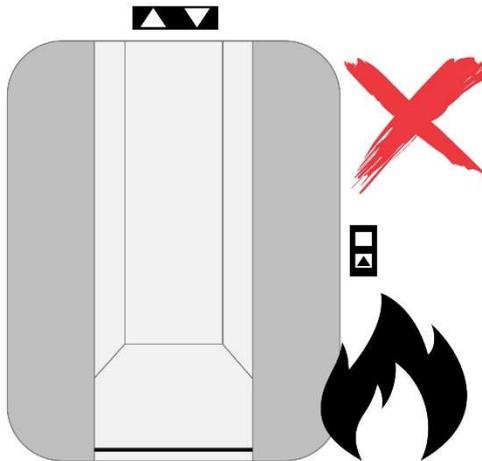


Fig. 2 Ne pas utiliser en cas d'incendie.

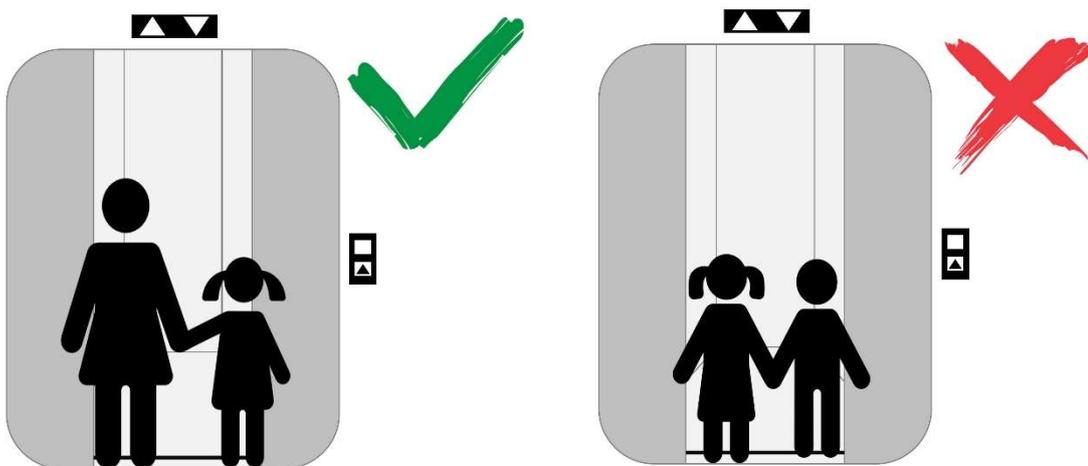


Fig. 3 Ne pas autoriser l'utilisation par des enfants non accompagnés.

4. ENVIRONNEMENT

4.1. LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LE ELEVATEUR

Les releveurs sont fabriqués à partir de différents types d'acier. Il existe différents composants électroniques ainsi que des matières plastiques.

Les matières dangereuses les plus courantes et leur utilisation dans l'ascenseur :

Materielle	Utilisé
Huil ISO HV-46	OUI
Batterie au plomb	OUI
Tubes fluorescents contenant du mercure	NON
Amiante	NON

Fig. 4 Tableau des matières dangereuses.

NOTE

L'entreprise de maintenance doit disposer de procédures adéquates de gestion des déchets.

4.2. EMBALLAGE

Pour l'installation, les pièces de l'ascenseur sont emballées dans des caisses en bois. Le carton et le plastique sont également utilisés pour protéger les petites pièces contre les dommages causés par le transport et la manutention. Ils doivent être triés et recyclés lorsque les circonstances locales le permettent.

4.3. ÉLIMINATION FINALE

Le démontage et l'élimination du palan en fin de vie doivent être effectués par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

Chaque pays dispose de réglementations différentes concernant l'élimination des déchets électroniques ou dangereux, tels que les piles. Il est nécessaire de respecter strictement les normes spécifiques en vigueur dans le pays d'utilisation de l'équipement.

Ne pas jeter les composants de l'équipement dans les déchets ordinaires.

5. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

5.1. INTRODUCTION

L'ascenseur est constitué d'une machine hydraulique à entraînement indirect. Il s'agit d'un ascenseur destiné au transport vertical de véhicules légers (voitures particulières, etc.) avec leurs occupants. Il est conçu pour fonctionner entre des niveaux définis.

Il peut être installé dans des habitations unifamiliales, des immeubles résidentiels, des bâtiments publics et des locaux commerciaux, le tout avec une utilisation réduite et non intensive comme les ascenseurs classiques.

L'ascenseur est destiné à être installé de façon permanente dans un bâtiment dans un espace physiquement séparé (cage fermée) et avec des portes à tous les accès à la cage.

NOTE

Le fabricant décline toute responsabilité pour tout dommage ou blessure aux personnes ou à d'autres équipements résultant de l'utilisation du palan pour toute opération autre que celle pour laquelle il a été conçu.

5.2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT

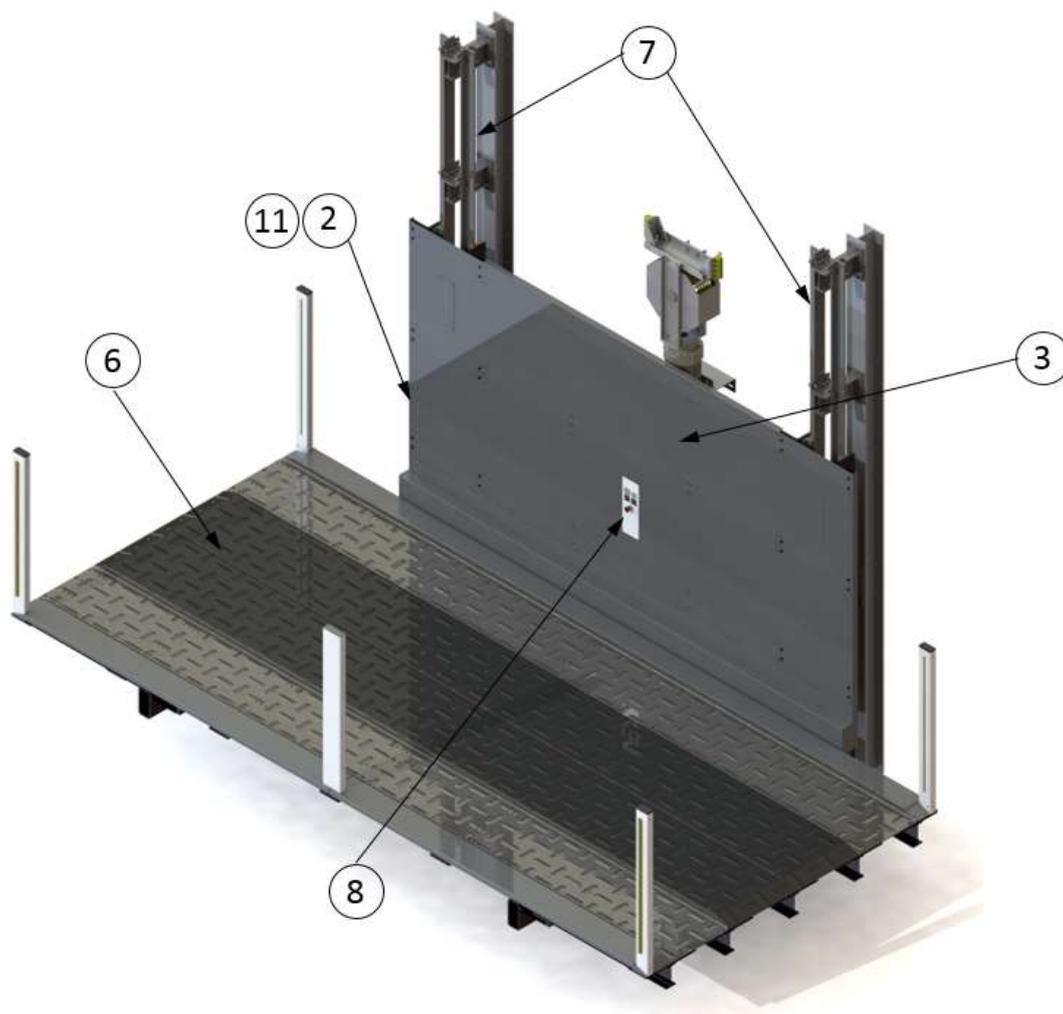


Fig. 5 Vue avant de l'ascenseur et de ses composants.

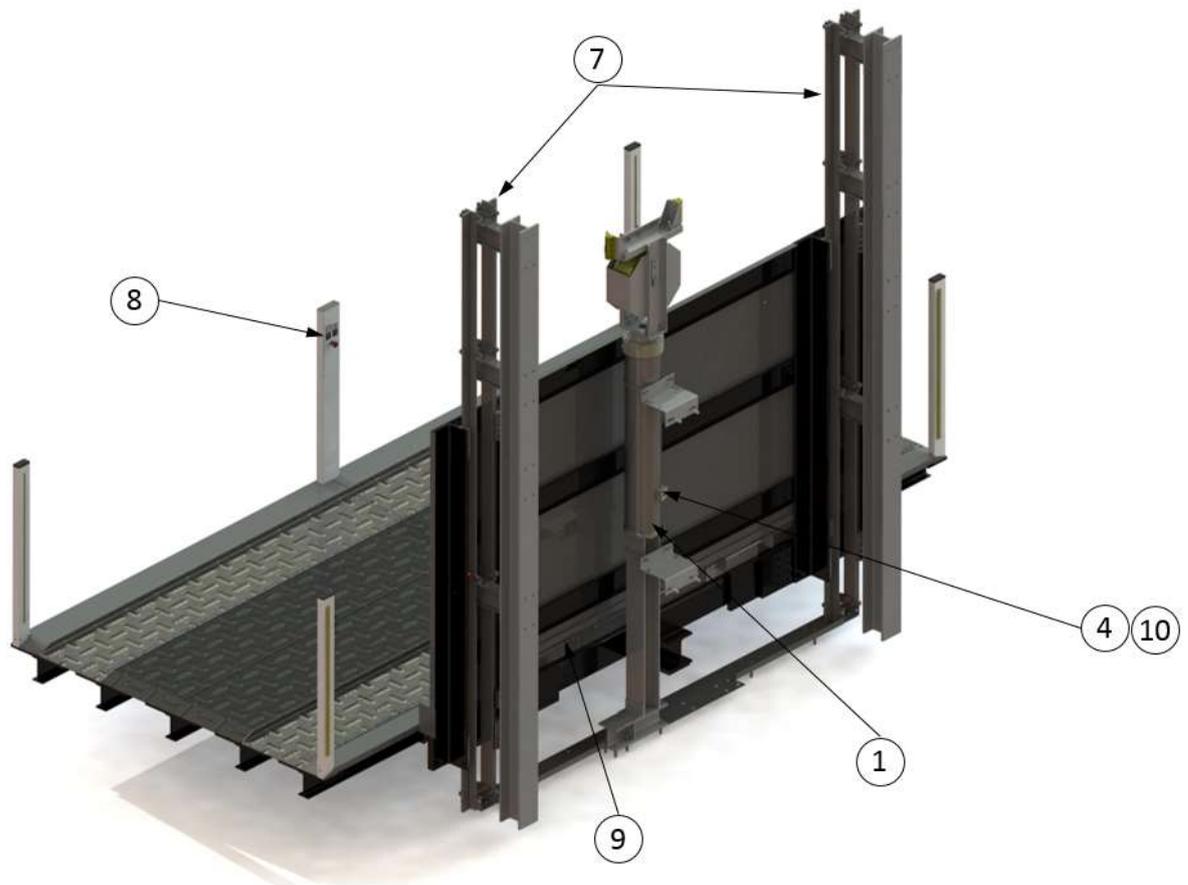


Fig. 6 Vue arrière de l'ascenseur et de ses composants.

1- Groupe de conduite

Hydraulique avec entraînement indirect. L'ascenseur comporte deux colonnes de guidage opposées, une de chaque côté du cylindre.

Le vérin est équipé d'une butée hydraulique interne amortie, avec valve parachute.

2- Centrale hydraulique

Groupe hydraulique à une vitesse, avec un groupe moto-pompe à faible niveau sonore.

Le groupe de soupapes comprend un manomètre et un clapet anti-retour. Il existe une pompe à main comme système d'entraînement de secours pour le sauvetage du véhicule et de ses occupants. L'unité hydraulique comprend également un filtre de retour et un robinet d'arrêt.

3- Panneau de maintenance

Derrière le panneau de maintenance se trouvent les commandes de l'ascenseur. Il est très important que la porte soit fermée et verrouillée à tout moment. Il ne doit pas y avoir de matériaux inflammables à proximité du panneau de maintenance.

NOTE

Ne bloquez pas l'espace de travail devant le panneau d'entretien. Le panneau d'entretien est nécessaire pour les travaux d'entretien et de sauvetage.

ATTENTION !!

Ne laissez jamais le panneau d'entretien ouvert ou déverrouillé sans surveillance, car des personnes non autorisées pourraient avoir accès aux commandes de l'ascenseur, ce qui pourrait être dangereux.

! ADVERTISSEMENT !!



Ne retirez jamais les protections des systèmes électriques lorsque le système est sous tension. Les systèmes électriques du palan se trouvent derrière ces protections et il existe donc un risque de choc électrique si elles sont retirées.

4- Limiteur de vitesse

La fonction du limiteur de vitesse est de contrôler la vitesse de l'ascenseur, voire de l'arrêter, au moyen du système hydraulique (valve parachute certifiée EN 81-41). Le limiteur de vitesse agit si la plate-forme élévatrice dépasse la vitesse nominale, en bloquant le flux d'huile. Le limiteur fonctionne même pendant les coupures de courant.

5- Portes d'accès

Des portes sont installées à chaque étage et dans la cabine de l'ascenseur pour protéger les utilisateurs contre les blessures pendant le fonctionnement de l'ascenseur. Les contacts électriques des portes empêchent l'ascenseur de se déplacer si les portes ne sont pas complètement fermées. Les portes d'étage sont équipées d'une serrure spéciale qui maintient les portes fermées et verrouillées si la cabine d'ascenseur n'est pas au niveau du sol à cet étage.

Des dispositifs de protection, tels que des cellules photoélectriques, sont installés à l'entrée de la cabine pour empêcher la fermeture des portes si une personne entre ou sort de l'ascenseur, ou se tient trop près des portes pendant trop longtemps.

6- Plateforme

La plate-forme est une surface délimitée sur le plan périmétrique pour le transport des véhicules et de leurs occupants. La plate-forme est renforcée par un châssis inférieur.

7- Guides

Les guides sont en acier et font glisser la plate-forme le long du puits. Les guides sont fixés verticalement à la structure de l'arbre.

8- Signalisation

Le système de signalisation est l'interface utilisateur de l'ascenseur. Il peut être appelé et l'étage de destination peut être sélectionné via le panneau de commande et l'écran. Le système de signalisation transfère ces messages à la commande électronique de l'ascenseur.

9- Système d'actionnement du parachute

Le système de calage est un dispositif de sécurité mécanique fixé au châssis de la cabine d'ascenseur. En cas de défaillance importante du câble de transmission, le système de calage saisit fermement les guides et arrête la plate-forme élévatrice.

10- Frein (valve hydraulique)

Le frein est une valve hydraulique qui empêche la plate-forme élévatrice de se déplacer lorsqu'elle est au repos ou lorsque l'alimentation électrique du cylindre est coupée.

La valve maintient la position du cylindre. Il se ferme automatiquement lorsque le panneau de commande coupe l'alimentation électrique ou en cas de panne de courant.

11- Manœuvre manuelle de la batterie de secours

L'ascenseur est équipé d'une manœuvre manuelle d'urgence qui amène la plate-forme à l'étage inférieur le plus proche en cas de panne de courant entre deux étages. Cette manœuvre est décrite en détail ci-dessous.

Systèmes de sécurité :

L'ascenseur est équipé de systèmes de sécurité.

Le propriétaire doit maintenir les composants de sécurité en bon état. L'entreprise de maintenance est responsable de ces tâches, qui comprennent les éléments suivants :

- Machine frein.
- Limiteur de vitesse.
- Système de calage.
- Système de remise à niveau.

5.3. DONNÉES TECHNIQUES

Le tableau ci-joint présente les caractéristiques des différents éléments qui composent l'ascenseur :

CONCEPT	DESCRIPTION
Dimensions Maximales	2750 x 5400 mm
Charge Nominale Q	3000 kg
Vitesse nominale	0,15 m/s
Course max.	15 m
Traction	Hydraulique attelage 2:1
Cabine	Sans porte de cabine, à condition qu'ils soient installés dans des niches fermées, avec des portes munies de serrures et de pènes dormants.
Caractéristiques électriques	Moteur triphasé d'une puissance de 7,5 kW.
Système hydraulique	Centrale hydraulique avec moteur immergé et pompe avec distributeur H300. Groupe de soupapes à deux vitesses en aval et, au moyen du variateur de fréquence, vitesse régulée en amont.
Composants de sécurité	Certifié, conformément à la norme EN 81-20, le cas échéant : Valve de bloc Moris 0825/P (HES) (ou similaire) Valve parachute Blain L10 (ou similaire) Certifié selon la directive 2006/42/CE, et/ou les exigences de la norme EN 81-41 : Serrure de porte électrique. Non fourni par MORISPAIN S.A. Ceci doit être garanti par l'installateur.

5.4. ÉMISSION DE BRUIT

Le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A émis par l'ascenseur est inférieur à 70 dB(A).

6. USAGE

6.1. PANNEAU DE CONTRÔLE

Il y a deux unités, elles sont situées sur les côtés de la plate-forme, dans une position adaptée à la conduite depuis la voiture.

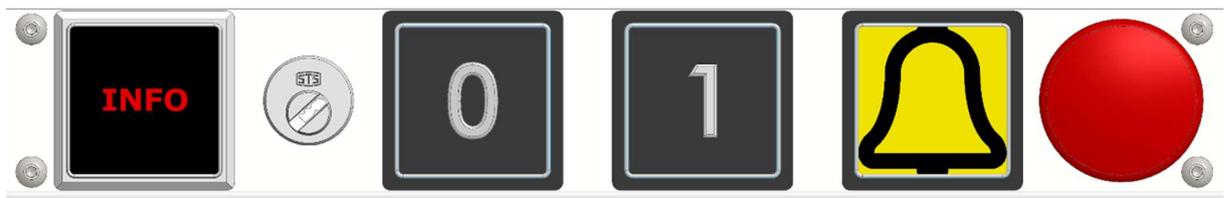


Fig. 7 Panel de mando.

Affichage des informations.

(En option) Peut afficher diverses informations, telles que l'étage auquel il se rend, la surcharge, le défaut, etc.

Sélecteur de touches.

(Facultatif) Il faut le tourner avec la clé insérée afin d'appuyer sur l'étage souhaité.

Bouton de niveau.

Déplace l'ascenseur au niveau souhaité. Normalement, le niveau "0" correspond au plancher bas.

Bouton d'alarme.

Permet de communiquer avec le service de dépannage et, en même temps, d'activer le buzzer d'alarme.

Bouton d'arrêt d'urgence.

Coupe l'alimentation électrique de l'ascenseur en cas d'urgence. S'arrête immédiatement.

6.2. PANNEAU EXTERNE

Il se réduit à un bouton d'appel, placé sur un pilier vertical de l'ascenseur, ou sur le mur mitoyen du bâtiment. En option, il peut s'agir d'une clé au lieu d'un bouton poussoir.

6.3. MANŒUVRE

L'ascenseur n'est pas équipé d'une mémoire, il ne répond donc qu'au premier appel qu'il enregistre. Après l'appel, les boutons poussoirs de chaque étage s'allument, indiquant qu'il est occupé.

Lorsque le passager de la voiture appuie sur un bouton, la voiture se déplace immédiatement à l'étage requis. Si une autre personne appelle l'ascenseur depuis un autre étage, l'appel ne sera pas enregistré et ne sera pas pris en charge.

6.4. CONDITIONS DE MANŒUVRE

- Toutes les portes doivent être fermées : si la porte d'un niveau quelconque est ouverte, l'ascenseur ne répondra pas à l'appel.
- Il existe une limite de temps : si environ 8 secondes s'écoulent après que l'ascenseur a atteint le niveau souhaité et qu'il n'est pas accédé, la porte se ferme automatiquement.

7. INCIDENTS

Les situations suivantes nécessitent l'intervention d'une personne compétente :

- L'ascenseur s'est arrêté en raison d'un dysfonctionnement. Les secours sont nécessaires (voir section 7.1).
- L'alarme a été déclenchée et il y a une personne et/ou un véhicule à l'intérieur (voir section 7.1).
- En raison d'une panne d'alimentation externe (voir section 7.2).
- En raison d'une défaillance de l'éclairage de la plate-forme.
- Un bruit anormal dans l'installation.
- L'ascenseur est arrêté et les portes ne se ferment pas.

ATTENTION !!

N'essayez pas de sortir de l'ascenseur sans l'aide d'une personne compétente. Il est très dangereux de tenter de sortir de l'ascenseur sans aide extérieure. Attendez l'arrivée du technicien et suivez ses instructions.

7.1. PROCÉDURE POUR UN SAUVETAGE

L'ascenseur s'est arrêté entre les étages en raison d'un dysfonctionnement. Par exemple : câble du système d'entraînement indirect, carte de contrôle électronique, etc. Dans ce cas, une manœuvre de sauvetage est nécessaire. Restez calme. La manœuvre de sauvetage ne signifie pas qu'il y a un danger, au contraire, elle le prévient. La ventilation est suffisante.

1. essayez de remettre l'ascenseur en marche en appuyant sur le bouton du niveau souhaité (0, 1, etc.). Si l'ascenseur ne répond toujours pas, arrêtez le véhicule.
2. Appuyez sur le bouton d'alarme. Le buzzer d'alarme se déclenche et avertit les personnes se trouvant à proximité.
3. L'ascenseur est équipé d'une communication avec le service d'intervention. Attendez quelques secondes, la conversation ne commencera pas immédiatement.
4. Suivez les instructions du service. Un technicien compétent se rendra sur l'ascenseur.
5. Lorsque le technicien arrive sur le site, il entame la manœuvre de sauvetage, qui consiste à soulever la plate-forme au moyen d'une pompe à main ou en mettant en marche le système de sauvetage.

6. Le technicien doit initier la descente manuelle de sauvetage, au moyen d'une commande hydraulique qui permet de descendre à une vitesse plus lente. Pour plus d'informations, voir la section 8.4.

7. Enfin, après avoir atteint le niveau bas, le technicien doit ouvrir la porte d'accès, en utilisant une clé spéciale. Pour plus d'informations, voir la section 8.3.

8. Sortez de l'ascenseur normalement. Le technicien déclarera la machine "hors service".

En cas de défaut, les boutons-poussoirs de tous les niveaux restent allumés.

7.2. PROCÉDURE EN CAS DE PANNE DE COURANT

L'ascenseur s'est arrêté entre les étages en raison d'un manque d'alimentation externe.

Dans ce cas, vous pouvez poursuivre le voyage vous-même. Restez calme. Cette manœuvre ne signifie pas qu'il y a un danger, au contraire, elle le prévient. La ventilation est suffisante.

1. remettez l'ascenseur en marche en appuyant sur le bouton du niveau inférieur (rez-de-chaussée), normalement indiqué par "0".
2. maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que vous atteigniez le niveau inférieur.
3. Les portes motorisées s'ouvrent automatiquement.

Il est également conseillé de prévenir le service d'intervention en appuyant sur le bouton d'alarme. Le technicien peut alors vérifier le bon fonctionnement de l'ascenseur et exclure d'autres défaillances.

L'ascenseur est capable d'effectuer cette manœuvre car il est équipé d'une batterie qui alimente automatiquement les systèmes de sécurité et les commandes en l'absence d'alimentation externe. Il n'est possible que de descendre en niveau, pas de monter.

7.3. AUTRES PROCEDURES

L'ascenseur présente un autre problème. Par exemple :

- Une défaillance de l'éclairage de la plate-forme.
- Un bruit anormal dans l'installation.
- L'ascenseur est arrêté et les portes ne se ferment pas.

Il est nécessaire de prévenir le service d'intervention en appuyant sur le bouton d'alarme. Le technicien peut vérifier le bon fonctionnement de l'ascenseur et exclure d'autres pannes.

En cas de défaut, les boutons poussoirs de tous les niveaux restent allumés.

8. MAINTENANCA

8.1. RECOMENDATIONS GÉNÉRALES

L'ascenseur doit être entretenu par une entreprise de maintenance compétente. Une attention particulière doit être accordée à l'entretien des composants de sécurité..

¡ DANGER ¡

Sous la plate-forme élévatrice, il n'y a aucun élément ou composant à inspecter. Aucune personne ne doit rester sous l'ascenseur en fonctionnement.

NOTE

Si vous détectez un comportement anormal, contactez immédiatement votre société de maintenance. Arrêtez le palan dans les situations dangereuses.

8.2. PROGRAMME DE MAINTENANCE

Ne dépassez pas les intervalles d'entretien recommandés, sauf indication contraire du fabricant.

ELEMENT	INTERVALLE (MOIS)	ACTIONS (DANS CAS AU)		
		LUBRICATION	ADJUST	NETTOY.
EQUIPE				
Documentation	12			
Système de contrôle : précision de remise à niveau et d'arrêt	4		X	
HUECO				
Guides et fixations	12	X	X	X
Chute mécanique (calage) et câble	4			X
Protection de l'arbre, panneaux	4			X
Installation électrique	4			
Interrupteurs de fin de course	12		X	
Tuyau de raccordement hydraulique	12			
Valve parachute	4			
Tuyau de connexion électrique	12			
Absence d'eau et d'huile	4			X
CHÂSSIS ET PLATE-FORME				
Protection des câbles	12			
Usure des gorges et des câbles des poulies d'entraînement	4		X	X
Fixation du châssis de la plate-forme	4		X	
Montage du câble	4		X	
Fonction du système de monnayage	4		X	X
Fonction de la manœuvre de sauvetage	12			
Éclairage	4			X
Circuit de sécurité : appareils électriques	4			X
Boutons poussoirs	4			
Dispositifs d'alarme (communication)	4			
Portes de la cabine : verrouillage et commande	4		X	X
Rideaux lumineux	4			

ELEMENT	INTERVALLE (MOIS)	ACTIONS (DANS CAS AU)		
		LUBRICATION	ADJUST	NETTOY.
ÉQUIPEMENT DE L'ÉTAGE				
Boutons poussoirs	4			X
Fonctionnement de la porte	4		X	X
TEST MANOEUVRE				
Fonctionnement, bruit, confort, précision d'arrêt	4		X	

Fig. 8 Tableau des intervalles et des éléments d'entretien.

8.3. OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)

En cas de maintenance ou d'incident, la porte palière peut être ouverte avec une clé spéciale à fente triangulaire. Veillez à ce que la cabine soit proche du niveau de la porte où elle se trouve.

! ADVERTISSEMENT !

Lors de l'ouverture manuelle de la porte, faites attention au palan. Prenez les mesures appropriées pour prévenir le risque de chute. Seul le personnel de maintenance autorisé est habilité à ouvrir les portes de l'ascenseur manuellement.

- 1) Ouvrez la serrure de la porte palière avec la clé de secours. La serrure revient d'elle-même en position fermée après l'ouverture.
- 2) Déverrouillez la porte.

8.4. SAUVETAGE MANUEL (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)

En cas d'incident, l'ascenseur peut être secouru manuellement (selon les conditions de la section 7.1).

Désactivez le disjoncteur situé en bas du panneau de commande.

Appuyez sur le levier rouge d'abaissement d'urgence du distributeur illustré sur la figure ci-contre jusqu'à ce que la plate-forme soit au sol.

